

**RÉPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

DECRET N° 2000-503 DU 17 OCTOBRE 2000

**Portant Reclassement dans  
l'Ordre du Mérite du Bénin de  
Madame DOSSA Assiba Joséphine  
Sergent-Chef des FAB précé-  
demment membre de l'Ordre  
du Mérite de la République  
Populaire du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 78-63 du 16 Mars 1978 portant nomination de Madame DOSSA Assiba Joséphine dans l'Ordre du Mérite de la République Populaire du Bénin ;
- VU la Lettre de demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite de la République du Bénin formulée par Madame DOSSA Assiba Joséphine du 21 Avril 2000 ;

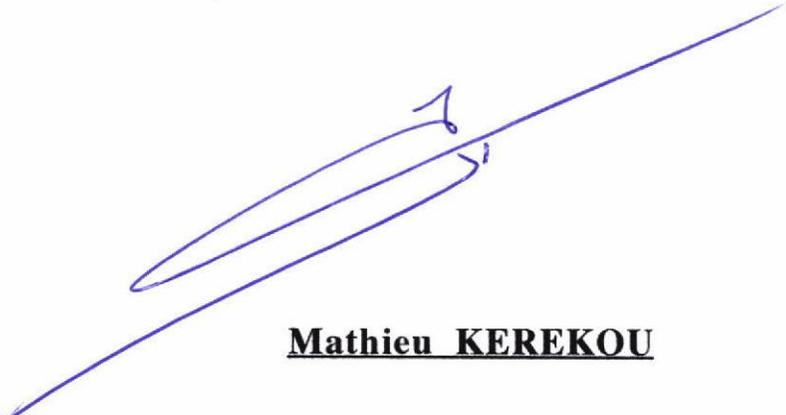
**DECRETE :**

**Article 1er :** En application des dispositions de l'article 64, alinéa 2 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Madame DOSSA Assiba Joséphine, Sergent-Chef des FAB, précédemment Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République Populaire du Bénin est reclassée dans l'Ordre du Mérite de la République du Bénin à concordance de grade.

**Article 2 :** Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou le 17 octobre 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



**Mathieu KEREKOU**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
National du Bénin par intérim,



**Grégoire-Gilbert GBENOU**

**Ampliations :** PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 18  
- GCONB 15 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-  
DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.